

UNIVERSITE DE MONCTON

SENAT ACADEMIQUE

Réunion du 21 juin 1973

Etaient présents:

- Me Adélarde Savoie
- M. Helmut Schweiger
- M. Léandre Bourque
- M. Roland Cloutier
- Père Maurice Chamard
- M. Arthur Chiasson
- M. Léopold Lanteigne
- M. Léonard LeBlanc
- M. Aurèle Young
- Sr Marielle Préfontaine
- M. Claude Touchette
- M. Rhéal Bérubé
- Sr Germaine Preston
- M. Agnez Hall
- M. Raoul Dionne
- Père Jean-Guy Lachance
- Sr Anne-Marie Savoie
- M. Fernand Girouard
- M. Rafaël Candela
- M. Jean Cadieux
- M. Jean Ladouceur
- M. Yvan Albert
- M. Aldéo Renaud
- M. Vance Toner
- Mlle Jacqueline Cyr
- M. Brian Newbold
- M. Normand Savoie
- Mme Jacqueline Léger
- M. Michel Rivard
- M. Paul Thériault

1 - OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

Me Adélarde Savoie appelle l'assemblée à l'ordre. Il souligne la présence des personnes suivantes à titre d'observateurs: Mme Jacqueline Léger, qui remplace Mlle Huberte Richard, M. Michel Rivard et M. Paul Thériault, qui assistent en tant que représentants des étudiants.

2 - CONSTATATION DE LA REGULARITE DE LA CONVOCATION

Me Savoie constate la régularité de la réunion et déclare l'assemblée dûment constituée.

3 - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 16 MARS 1973

Il est proposé par Roland Cloutier et appuyé par Brian Newbold que le procès-verbal de la réunion du 16 mars soit accepté moyennant les corrections suivantes:

Page 4, No 6 1) à la deuxième ligne, on doit lire Baccalauréat

No 6 2) à la deuxième ligne, on devrait lire:

, demande l'autorisation, pour certains cas d'étudiants,
de faire.....etc...

On souligne que le mot "académique" dans Sénat académique doit toujours être écrit avec un "a" minuscule.

Adopté avec une abstention.

4 - AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL

A) Comité interne pour étudier la structure des écoles professionnelles

On demande de nommer un représentant du Sénat pour faire partie de ce comité.

Il est proposé par Fernand Girouard et appuyé par Sr Germaine Preston que M. Jean Ladouceur soit le représentant du Sénat sur ce comité.

Adopté.

B) Formation d'un comité pour étudier les procédures concernant la collation des grades

Lors de la dernière réunion du Sénat académique, on a demandé au Recteur de proposer les membres de ce comité à la prochaine réunion du Sénat, après avoir consulté les différents organismes compétents de l'Université.

Me Adélarde Savoie recommande les personnes suivantes pour faire partie d'un comité en vue d'étudier les procédures concernant la collation des grades:

M. Michel Rivard, secrétaire général de la F.E.U.M. M. Georges Wybouw, président de l'APUM

ou

le Vice-président de cette Association,

M. Emery Brison, président de l'Association des Anciens,

M. Helmut Schweiger, Vice-recteur à l'enseignement,

Me Adélarde Savoie, Recteur,

Sr Marielle Préfontaine, représentante des doyens,

M. Yvon Ouellette, représentant du Conseil des Gouverneurs,

M. Jean Cadieux, représentant du Sénat académique,

P. Roland-E. Soucie, Directeur des Relations publiques.

Il est proposé par Léonard LeBlanc et appuyé par Rafaël Candela que les personnes suggérées soient les membres du comité d'études pour la collation des grades.

Adopté.

C) Comité consultatif de la Faculté des sciences de l'éducation

Ce comité fut formé à la suite de l'entente entre le gouvernement et l'Université.

Me Savoie informe les membres que les personnes suivantes font partie du comité.

Le Doyen de la Faculté des sciences de l'éducation,

3 membres nommés par le Ministre de l'éducation qui sont:

M. Normand Bérubé - Conseiller en programme de
(nommé pour 3 ans) français, Programmes et Recherche,
Ministère de l'Education, Fredericton

Mme May Bertrand - Surveillante des écoles du
(nommée pour 2 ans) District No 1, Tracadie

Mlle Donata Thériault - Directrice de l'Ecole Marie- Immaculée -
(nommée pour un an) Grand-Sault

4 - AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL (suite)

C) Comité consultatif de la Faculté des sciences de l'éducation(suite) 3

membres nommés par l'Université qui sont:

- | | |
|--|--|
| M. Yvan Albert
(nommé pour 3 ans) | - Vice-doyen de la Faculté des
sciences de l'éducation |
| Mme Blanche Bourgeois
(nommée pour 2 ans) | - Chef du département de français à l'Ecole
Clément Cormier de Bouctouche |
| M. Yvon Ouellette
(nommé pour un an) | - Surintendant du District No 13
et membre du Conseil des Gouverneurs de
l'Université de Moncton |

D) Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes

Le recteur, Me Savoie et M. Jean Cadieux ont assisté à titre de représentants de l'Université de Moncton à une réunion du Comité de Nomination de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes.

Les universités ont droit à 5 représentants sur un total de 15 membres qui composeront cette Commission.

Le comité de nomination avait le mandat de suggérer 10 noms à la Commission. Ils ont fait la répartition des candidats comme suit:

- 4 pour le Nouveau-Brunswick
- 4 pour la Nouvelle-Ecosse
- 2 pour l'Ile du Prince-Edouard

Pour l'Université de Moncton ils ont proposé M Raoul Dionne comme représentant et M. Jean Cadieux comme substitut.

E) Collation des grades en mai 1974

Etant donné la période très courte entre la fin de l'année académique et le 5 mai, date prévue pour la collation des grades 1974, le Conseil académique recommande de reculer cette date au 12 mai 1974.

Il est proposé par Roland Cloutier et appuyé par Sr Marielle Préfontaine que la collation des grades 1974 ait lieu le 12 mai 1974.

Adopté.

F) Système de notes

M. Léandre Bourque, secrétaire général, informe les membres qu'il y aura des ateliers d'information pendant la première, semaine de septembre en vue de renseigner les professeurs sur la mise en application du nouveau système de notes. Des réunions par faculté, et même par département, auront lieu et cette étude se poursuivra pendant la journée pédagogique du 29 septembre 1973.

5 - CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Marcel Rheault, informant qu'il sera absent de la réunion du Sénat.

Une lettre de M. Louis Comeau, directeur du Collège Sainte-Anne informant que le Collège ne peut envoyer de représentant à cette réunion.

5 - CORRESPONDANCE (suite)

Une lettre de M. Brian Newbold demandant d'ajouter deux points à l'ordre du jour:

- La nomination d'un représentant des sciences humaines au Conseil de recherches;
- La nomination d'un représentant des humanités au Conseil de recherches.

Une lettre de M. Marcel Rheault, demandant de porter à l'ordre du jour les recommandations 9 à 26 du Comité extraordinaire.

On recommande que ce sujet soit porté à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Une lettre de M. Claude Touchette, proposant les structures de la Faculté des sciences de l'éducation.

6 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR A L'ENSEIGNEMENT Comité des programmes

M. Schweiger présente les recommandations du Comité des programmes concernant les différents points étudiés depuis le dernier Sénat académique.

a) Cours ED 4600 (Extension de l'enseignement)

Il est proposé par Helmut Schweiger et appuyé par le Père Jean-Guy Lachance que le cours ED 4600 soit ajouté à la liste des cours d'été 1973, offert par l'intermédiaire de l'Extension de l'enseignement à Moncton, et que le cours Lecture II soit retiré de la liste.

Adopté.

b) Certificat en développement (Extension, Collège de Bathurst)

L'Extension du Collège de Bathurst présente un programme de Certificat en développement pour l'année 1973-1974.

Il y eut discussion considérable de ce programme.

Il est proposé par Helmut Schweiger et appuyé par Arthur Chiasson que le programme de Certificat en développement soit accepté avec les modifications apportées par le Comité des programmes qui se lisent comme suit:

- a) que le cours Institution politique et développement soit remplacé par un cours sur les institutions politiques canadiennes;
- b) que le cours Introduction aux méthodes historiques soit remplacé par Méthodologie de la recherche;
- c) que le cours Psychologie appliquée à l'orientation soit remplacé par Introduction aux techniques de l'animation;
- d) que l'on ajoute à la liste des cours optionnels: Sociologie du développement II;

et que le Collège de Bathurst tienne compte des modifications mentionnées plus haut.

Adopté avec 3 abstentions et 1 opposition.

6 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR A L'ENSEIGNEMENT (suite)

Comité des programmes (suite)

c) B.A. libre

La Faculté des arts présente un programme de B.A. libre. Ce programme comprend:

1ère année	2 cours de Français	6 crédits
	10 cours d'introduction de niveau 1000	30 crédits
2e, 3e et 4e années	8 cours: 2000	24 crédits
	8 cours: 3000	24 crédits
	8 cours: 4000	24 crédits
	6 cours: au choix	18 crédits
TOTAL		126 crédits

Les étudiants dans ce programme peuvent prendre des cours dans toutes les facultés et/ou écoles tout en étant inscrits à la Faculté des arts.

On se demande si l'appellation "B.A. libre" est une bonne appellation. On voudrait une définition plus claire de ce Baccalauréat.

Il est proposé par Helmut Schweiger et appuyé par le Père Maurice Chamard que le B.A. libre soit accepté.

Adopté avec 3 abstentions.

Il est proposé par Roland Cloutier et appuyé par Helmut Schweiger que les étudiants du B.A. libre soient rattachés au bureau du doyen de la Faculté des arts.

Adopté.

d) Baccalauréat en science sociale avec majeur en psychologie (Changement de l'appellation du baccalauréat)

Vu que les universités nord-américaines offrent un B.A. avec majeur en psychologie plutôt qu'un Baccalauréat en science sociale avec majeur en psychologie tel qu'approuvé au dernier Sénat académique; vu qu'un changement d'appellation du diplôme faciliterait l'acceptation des étudiants en psychologie dans d'autres universités au niveau des 2e et 3e cycles, le Comité des programmes recommande que l'appellation du diplôme octroyé à la fin des études de 1er cycle en psychologie soit "Baccalauréat ès arts avec majeur en psychologie".

Il est proposé par Helmut Schweiger et appuyé par Léonard LeBlanc qu'on accepte le changement de l'appellation du diplôme en psychologie.

Adopté avec 3 abstentions et 1 opposition

e) Cours de géographie (Collège St-Louis-Maillet)

Le Collège St-Louis-Maillet propose l'acceptation de quatre (4) nouveaux cours en géographie: GO 1201, GO 2210, GO 2220 et GO 2230.

Le Comité des programmes recommande que ces cours ne soient pas accrédités pour les raisons suivantes:

a) Ces cours ne répondent pas à un besoin particulier de la région;

b) Ces cours sont d'un niveau supérieur, soit de 3e et 4e année et même du niveau de la maîtrise; donc certains pré-requis seraient nécessaires.

6 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR A L'ENSEIGNEMENT (suite) Comité des programmes
(suite)

e) Cours de géographie (suite)

Le Père Jean-Guy Lachance n'accepte pas le principe que ces cours soient refusés parce qu'ils ne répondent pas à un besoin particulier de la région. Ces cours n'ont pas été proposés dans ce sens.

Il est proposé par Helmut Schweiger et appuyé par Brian Newbold que le Sénat n'accepte pas les cours de géographie proposés par le Collège St-Louis-Maillet.

Vote: Pour: 15 Contre: 1 Abstention: 4

Adopté.

f) Modifications aux programmes de la Faculté des sciences

La Faculté des sciences propose les modifications suivantes aux programmes du majeur et du mineur en Biologie.

Programme du majeur en Biologie:

Enlever BI 3122, Génétique et Evolution (4 cr), comme cours obligatoire et l'inclure dans la liste des cours à option; ajouter un cours au choix (6 cr) comme modification au programme approuvé au Sénat du 8 février 1973.

N.B.: le programme approuvé au dernier Sénat ne rencontre pas les exigences minimales de l'Université concernant les cours de formation générale et les cours au choix.

Programme du mineur en Biologie:

Exiger un minimum de 32 crédits pour ce mineur au lieu de 40 crédits tel que proposé par la Faculté au Sénat du 8 février 1973.

N.D.: le Sénat trouvait trop élevé le total de 40 crédits.

Il est proposé par Helmut Schweiger et appuyé par le Père Maurice Chamard que les modifications aux programmes de la Faculté des sciences soient acceptées.

Adopté.

g) Le département d'anglais

Le département d'anglais désire introduire deux nouveaux cours; le Comité des programmes trouve que cette demande est irrecevable pour l'année académique 1973-74 et suggère au département de soumettre cette demande à un prochain Sénat.

Il est proposé par Helmut Schweiger et appuyé par le Père Maurice Chamard que le Sénat refuse la demande du département d'anglais.

Adopté.

h) Maîtrise en éducation

La Faculté des sciences de l'éducation demande l'autorisation d'offrir une maîtrise en éducation (M.Ed.) (enseignement) sans mémoire en remplaçant le mémoire par un cours de 6 crédits et un essai.

Il est proposé par Claude Touchette et appuyé par le Père Jean-Guy Lachance que le programme de maîtrise en éducation sans mémoire, tel que demandé, soit accepté, quitte à redéfinir le mot "essai".

Adopté.

6 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR A L'ENSEIGNEMENT (suite) Comité des programmes (suite)

i) Maîtrise en histoire avec et sans thèse

Il est proposé par Helmut Schweiger et appuyé par le Père Maurice Chamard que la Maîtrise en histoire, avec et sans thèse, soit acceptée moyennant les modifications suivantes apportées par le Comité des programmes:

- 1) Les cours HI 5000 et HI 5002 seraient obligatoires et les six autres crédits seraient choisis parmi les cours à option.
- 2) Que les cours d'histoire de niveau 6000, inscrits dans l'annuaire, soient reportés à 5000 et inscrits au programme de Maîtrise avec thèse.
- 3) L'appellation de la maîtrise avec thèse serait "Maîtrise ès arts (histoire) et la maîtrise sans thèse serait "Maîtrise en histoire".
- 4) Le cours HI 5002 devrait s'appeler "Séminaire en histoire". Adopté.

j) Nombre de crédits pour une thèse

Le Comité des programmes recommande au Sénat d'établir une politique concernant le nombre maximum de crédits attribués à une thèse.

On suggère que le Comité des programmes forme un sous-comité afin d'étudier cette question.

k) Département d'études françaises

Le Département d'études françaises propose deux nouveaux cours qui sont:

- Initiation au journalisme oral et écrit
- Atelier de création

Vu que cette demande n'a pas reçu l'approbation du Conseil de la Faculté des arts avant d'être présentée au Comité des programmes, celui-ci classifie cette demande comme irrecevable.

Il est proposé par Helmut Schweiger et appuyé par Léonard LeBlanc que le Sénat n'accepte pas la demande du département d'études françaises.

Adopté.

1) Baccalauréat interdisciplinaire en développement (Annexe K)

Le Collège de Bathurst a déjà présenté le Baccalauréat en développement au Sénat du mois de février et ce programme fut accepté. A la suite du refus des comités des Vice-recteurs et des Recteurs, le Collège de Bathurst a apporté des modifications au programme et en demande l'approbation.

Après discussion, les observations suivantes furent apportées:

- Sr Marielle Préfontaine s'oppose à ce qu'il y ait des cours en sciences domestiques offert dans les collèges affiliés.
- On demande de quelle Faculté relèverait un tel programme vu qu'il n'existe pas de discipline du développement.
- Plusieurs membres s'opposent à l'appellation du diplôme envisagé; ils proposent soit un B.A. en développement ou un Bac. en sciences sociales, orientation développement.

6 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR A L'ENSEIGNEMENT (suite)

Comité des programmes (suite)

1) Baccalauréat interdisciplinaire en développement (suite)

Il est proposé par Helmut Schweiger et appuyé par le Père Jean-Guy Lachance que le Sénat accepte les modifications du programme du Baccalauréat interdisciplinaire en développement accepté au mois de février et que l'appellation du programme reste à discuter.

Vote: Pour: 13 Contre: 11 Abstention: 1 Adopté.

Il est ensuite proposé par Yvan Albert et appuyé par Roland Cloutier que l'appellation du diplôme couronnant ce programme soit: "B.A. en développement (avec orientation mentionnée)".

Adopté avec 2 abstentions et 1 opposition

Il est proposé par Léopold Lanteigne et appuyé par Roland Cloutier que ce Baccalauréat soit rattaché à l'Ecole des sciences sociales et du comportement.

Vote: Pour: 12 Contre: 6 Abstention: 3 Adopté. Conditions de travail

M. Schweiger présente la liste des membres qui furent élus au Comité du Manuel du professeur:

Doyen/Directeur	- Claude Touchette	Directeur de
département - Serge Morin		
Professeur titulaire	- Jean Cadieux	
Professeur agrégé	- Raoul Dionne	
Professeur adjoint	- George Wybouw	
Chargé d'enseignement	- Jean-Guy Finn	
Etudiant	- Norbert Robichaud	

Comité de Contrôle de la qualité de l'enseignement A) Education physique au Collège St-Louis-Maillet

Selon M. Vance Toner, la demande d'offrir les deux premières années d'éducation physique au Collège St-Louis-Maillet pose des problèmes.

Le Comité "ad hoc" s'est réuni et voit deux solutions possibles en tenant compte des besoins immédiats et futurs.

Il est proposé par le Père Jean-Guy Lachance et appuyé par Léopold Lanteigne que la recommandation suivante soit acceptée:

"que les six étudiants qui ont complété 10 crédits en éducation physique pendant l'année académique 1972-73, s'inscrivent en 2e année du B.A. au Collège St-Louis-Maillet. Durant l'année, ils peuvent suivre le cours EP 2100 offert aux étudiants de la mention d'éducation physique. En septembre 1974, ces étudiants devraient demander leur admission au programme d'éducation physique à Moncton s'ils désirent continuer ce programme. Toutefois, ces étudiants ne seront pas nécessairement admis en 3e année régulière du programme d'éducation physique".

Vote: Pour: 13 Contre: 1 Abstention: 8 Adopté.

6 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR A L'ENSEIGNEMENT (suite)

Comité de Contrôle de la qualité de l'enseignement (suite)

B) Secteur de l'Extension

Le Comité de contrôle croit qu'il faudrait établir trois zones géographiques pour desservir la population acadienne:

MONCTON	BATHURST	EDMUNDSTON
Richibouctou	Dalhousie	Grand Sault
Chéticamp, N.-E.	Chatham	St-Quentin
Fredericton		
Village des Abrams, I.P.E.	*Tracadie	*Perth
	*Shippagan	*Plaster Rock

Il est proposé par Raoul Dionne et appuyé par Rhéal Bérubé que la distribution des centres soit acceptée telle que présentée et que Bathurst fasse un choix entre Tracadie et Shippagan, Edmundston fasse le choix entre Perth et Plaster Rock.

Adopté.

Il est proposé par Helmut Schweiger et appuyé par Raoul Dionne que les programmes spécialisés, avec spécialisation, et de maîtrise offerts par l'Extension soient organisés et administrés par Moncton.

Adopté.

Avec la procédure actuelle de consultation, le Directeur de l'Extension de Moncton a probablement trop de personnes à rencontrer pour le choix des professeurs et des cours. Le Comité recommande que le Directeur négocie avec les Doyens/ Directeurs et que ces derniers consultent les Directeurs de départements.

Il est proposé par Rhéal Bérubé et appuyé par le Père Maurice Chamard que cette procédure soit approuvée.

Adopté.

C) Majeurs et mineurs dans les collèges affiliés

Il est proposé par Raoul Dionne et appuyé par Roland Cloutier que le Collège St-Louis-Maillet soit autorisé à offrir les majeurs en:

français
anglais
philosophie

et les mineurs en: psychologie français

histoire
anglais
philosophie

Adopté.

Il est proposé par Raoul Dionne et appuyé par Helmut Schweiger que le Collège de Bathurst soit autorisé à offrir les majeurs en: français

psychologie

et les mineurs en: français psychologie histoire

philosophie
arts dramatiques

Adopté avec 1 abstention.

6 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR A L'ENSEIGNEMENT (suite)

Comité de Contrôle de la qualité de l'enseignement (suite) Mineurs dans les sciences au Collège de Bathurst

Le Comité de contrôle demande une clarification concernant les mineurs en sciences offerts au Collège de Bathurst.

Le Comité considère que les conditions fixées dans le rapport de la Faculté des sciences doivent être remplies avant que le Collège de Bathurst soit autorisé à donner ces mineurs.

Une demande est adressée au Comité des programmes d'étudier cette question et de faire une recommandation au prochain Sénat concernant les mineurs en sciences au Collège de Bathurst. Me Savoie demande à être invité aux réunions du Comité des programmes afin d'apprécier la situation du dédoublement possible de cours offerts dans les secteurs spécialisés par Bathurst et Moncton.

D) Collège Jésus-Marie

Le Comité de contrôle est d'avis que le Collège Jésus-Marie rencontre les exigences requises pour offrir les deux premières années en français, histoire, anglais, philosophie, économie et sociologie.

E) Collège Sainte-Anne

Le Comité de contrôle recommande au Sénat d'entreprendre des démarches pour clarifier l'entente qui existe entre l'Université et le Collège Sainte-Anne.

Pour l'instant, le Collège Sainte-Anne doit recommencer à offrir le B.A. et vise à se spécialiser dans le domaine des langues. Le Collège est présentement à effectuer une restructuration de ses programmes.

Il est proposé par Raoul Dionne et appuyé par Jean Ladouceur que le rapport du Comité de contrôle soit accepté.

Adopté. Comité d'appel

Il est proposé par Helmut Schweiger et appuyé par Léonard LeBlanc que le Sénat ratifie la décision prise par le Comité d'appel concernant le cas de Jean-Guy Zakrevsky, c'est-à-dire de lui accorder une nouvelle évaluation en CH 4101.

Adopté.

Il est proposé par Helmut Schweiger et appuyé par Rafaël Candela que le Sénat ratifie la décision prise par le Comité d'appel concernant le cas de Jacques Frigault, c'est-à-dire que son expérience comme travailleur communautaire ne soit pas créditée comme un stage en service social mais qu'il puisse faire application au département de service social pour admission à un stage supervisé.

Adopté. M. Léopold Albert

Puisque cet étudiant a rencontré toutes les exigences académiques pour l'obtention de son Bac. ès Arts, l'Université doit lui octroyer son diplôme selon l'avis légal du conseiller juridique de l'Université.

Il est proposé par Helmut Schweiger et appuyé par le Père Maurice Chamard que l'Université remette à M. Léopold Albert un diplôme de Baccalauréat ès arts.

Adopté avec 1 abstention.

7 - DIVERS

A) Conseil de Recherches

Représentation des sciences humaines au Conseil de Recherches

M. Brian Newbold informe les membres que M. Gaétan Baril a démissionné du Conseil de Recherches parce qu'il n'est plus à l'emploi de l'Université. Il y a présentement une ouverture au sein du Conseil vis-à-vis la représentation des sciences humaines. M. Newbold recommande M. Fernand Mattart, du département d'économie au poste de représentant des sciences humaines au Conseil de Recherches avec un mandat de trois ans.

Il est proposé par Brian Newbold et appuyé par Jean Ladouceur que Fernand Mattart soit le représentant des sciences humaines au Conseil de Recherches avec un mandat de trois ans.

Adopté.

Représentation des humanités au Conseil de Recherches

Etant donné que le deuxième mandat de M. Gaston Allaire comme un des représentants des humanités au Conseil se terminera le 30 juin 1973, il y a une vacance au sein du Conseil de Recherches. Après consultation auprès du corps professoral de la Faculté des Arts, M. Newbold recommande la candidature de M. Serge Morin comme un des représentants des humanités au Conseil de Recherches pour un mandat de trois ans.

Il est proposé par Brian Newbold et appuyé par Léonard LeBlanc que Serge Morin soit un des représentants des humanités au Conseil de Recherches avec un mandat de trois ans.

Adopté.

B) Structures de la Faculté des sciences de l'éducation

M. Claude Touchette, doyen de la Faculté des sciences de l'éducation propose aux autorités de l'Université les structures suivantes pour cette faculté:

1. Les départements

- a) Département d'éducation physique
- b) Département d'éducation professionnelle
- c) Département d'apprentissage et d'enseignement

Il est proposé par Claude Touchette et appuyé par Helmut Schweiger que le Sénat académique recommande au Conseil des Gouverneurs d'accepter les trois départements tels que présentés par cette faculté.

Adopté.

2. Les secteurs

- a) Secteur d'administration en éducation
- b) Secteur d'orientation
- c) Secteur de psychologie éducationnelle

Il y a objection à accepter des secteurs dans la Faculté des sciences de l'éducation. Certains sénateurs s'objectent à la formation de secteurs, car ceci n'entre pas dans les structures établies de l'Université.

7 - DIVERS (suite)

B) Structures de la Faculté des sciences de l'éducation (suite) 2. Les secteurs (suite)

Puisqu'il y aura des programmes d'études qui ne relèveront pas des trois départements mentionnés;

il est proposé par Helmut Schweiger et appuyé par Léonard LeBlanc que les programmes d'administration en éducation, orientation et psychologie éducationnelle relèvent directement du doyen et que les responsables de ces programmes soient nommés, pour une période d'un an, sur recommandation du doyen.

Adopté.

C) Remarque

Le Père Maurice Chamard fait remarquer aux membres que le Collège de Bathurst a inscrit dans son annuaire des cours en arts visuels qu'il n'a pas l'autorisation d'offrir.

On recommande alors au Collège de Bathurst d'effectuer les corrections nécessaires.

8 - AJOURNEMENT

Il est proposé par Roland Cloutier et appuyé par Fernand Girouard que la réunion soit ajournée.

Adopté.

(Signé)

Me Adélarde Savoie, Président

(Signé)

Léandre

Bourque,
Secrétaire

e